

# MOYEN ÂGE

**Modave/Vierset-Barse : découverte d'un édifice religieux carolingien sur le site du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne**

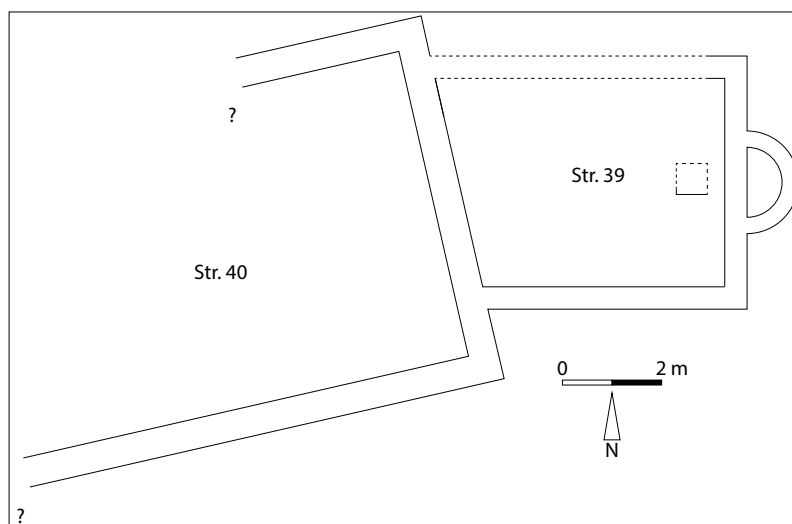
Emmanuel DELYE, Sarah STOCK, Aurélien DELYE, Françoise BOLLAND, André JAMINON, Guillaume WYMMERSCH, Philippe FRANKINET, Gianni GAVA et Jacques WITVROUW

La campagne de fouille 2018 sur le site de hauteur du « Rocher du Vieux-Château » s'est focalisée sur un amoncellement de pierres situé dans un petit bosquet, au centre du plateau, à mi-distance entre les deux portes d'accès à la fortification carolingienne. La présence, à cet endroit, d'une ancienne fouille et d'une fouille clandestine récente de faible ampleur révélant la présence d'un mur construit au mortier de chaux nous a incités à intervenir rapidement pour empêcher tout autre dommage.

Une nouvelle zone de fouille d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> a été implantée sur une grande partie de cet amas de pierres, laissant intouchée son extrémité occidentale (une extension de la zone est prévue en 2019). La fouille de l'horizon humifère a très vite laissé apparaître une série de murs appartenant à un grand bâtiment divisé en deux parties. La pièce principale (str. 40), d'orientation sud-ouest/nord-est, présente un plan rectangulaire de 7,50 m de largeur extra-muros pour une longueur supérieure à 9 m (son extrémité occidentale est hors emprise). L'épaisseur des murs atteint 60 cm. Une seconde pièce (str. 39), plus petite (5,20 × 5,10 m extra-muros), est située à l'est de la précédente et est orientée est/ouest. Elle présente au milieu de sa face orientale une petite abside précédée d'un massif de maçonnerie qui est interprété pour le moment comme la base d'un autel. L'épaisseur des murs est ici plus faible (45 cm). L'état de conservation des maçonneries est très variable. Certains murs sont encore conservés sur plusieurs assises de pierre (calcaire et grès) alors que d'autres ont totalement été récupérés. Ces murs sont implantés dans des tranchées de fondation préalablement creusées dans le substrat argileux, laissant apparaître à plusieurs endroits des têtes de roche qui ont été incluses dans les fondations. Ces tranchées ont été comblées par un mélange d'argile et de mortier de chaux.

Le mobilier archéologique découvert, aussi bien dans le substrat argileux encaissant que dans les comblements des tranchées de fondation, est principalement composé de fragments de céramique à pâte blanche pré-andennaise (pots à cuire, écuelles carénées, couvercle) dont certains présentent un décor (peinture ferrugineuse, glaçure jaune) et de quelques petits clous. De la céramique et une fusaïole protohistoriques et quelques outils en silex traduisent également la présence d'occupations plus anciennes du Néolithique moyen II et du Second Âge du Fer. L'horizon humifère a quant à lui fourni, outre le mobilier habituel préhistorique, protohistorique et carolingien, de la céramique plus récente (Bas Moyen Âge et époque moderne). Celle-ci peut être mise en relation avec la récupération de matériaux de construction du bâtiment effondré.

Le plan complet du bâtiment est inconnu mais on reconnaît aisément une petite église mononef au chœur à chevet absidial. Il est intéressant de constater que ces deux parties n'adoptent pas une même orientation. La présence de tessons carolingiens dans les tranchées de fondation et dans le substrat argileux encaissant nous indique qu'il existait déjà une occupation du Haut Moyen Âge avant la construction de ce bâtiment. Cette succession de deux occupations du 10<sup>e</sup> siècle avait déjà été soulevée lors de nos précédents travaux (Delye, 2016).



Pont-de-Bonne, « Rocher du Vieux-Château » : schéma représentant les murs découverts.



Vue depuis l'est de l'édifice religieux carolingien.

#### Bibliographie

- DELYE E. (dir.), 2016. Les fortifications celtique et carolingienne du « Rocher du Vieux-Château » à Pont-de-Bonne (Modave, Belgique), *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, XXXII, 168 p.

### Verlaine/Verlaine : témoins d'une motte médiévale en bordure de l'Yerne à Harduémont

Guy DESTEXHE

Apparentés à la lignée des de Warfusée, des seigneurs de Harduémont ont joué un rôle durant l'époque féodale en Principauté de Liège. Arnoul (1251) et Jean (1311) ont été maréchaux de l'évêché et ont signé la Paix de Fexhe, le 18 juin 1316. Lambert qui était du clan des Waroux a été tué à la bataille de Dommartin le 25 août 1325, lors de ce tragique épisode de la guerre entre Awans et Waroux. Arnoul (1346) qui était entre autres seigneur de Hautepeppe a été bourgmestre de Liège (de Borman & Poncelet, 1925, p. 241).

Le petit domaine de Harduémont, issu de la terre de Warfusée, était localisé dans la vallée de l'Yerne, sur le territoire actuel des communes de Verlaine et de

Donceel/Haneffe. Le château (ou la tour) a été détruit par les milices liégeoises en 1328 et il n'est pas fait mention d'une reconstruction en l'endroit.

La motte médiévale peu élevée était entourée de douves circulaires. Ces vestiges étaient encore apparents en bordure du ruisseau avant l'arasement et le nivellement intervenus lors du remembrement agricole des années 1980. De nos jours, on devine encore des sections des douves. La date de construction est inconnue et aucun vestige médiéval probant n'a été découvert en ce lieu, ni dans un terrassement effectué à proximité, au printemps 2018, sur une parcelle voisine (parc. cad. : Verlaine, 1<sup>re</sup> Div., Sect. A, n° 987<sup>R</sup>).

Mais comme en bien d'autres localités de Hesbaye, une importante nécropole mérovingienne a été explorée à 350 m au sud-est (Destexhe, 2000). Comme souvent dans la région, les défunts appartenaient à une petite communauté installée à proximité d'un ruisseau et à l'origine des domaines féodaux et de beaucoup de villages d'aujourd'hui.

Le 19 août 2018, M. Bolly, propriétaire et occupant de la parcelle Verlaine, 1<sup>re</sup> Div., Sect. A, n° 987<sup>S</sup> nous a signalé avoir touché des pierres dans une étroite tranchée (40 cm de largeur et 90 cm de profondeur) creusée pour la pose de tuyaux. Un relevé a été dressé immédiatement alors que la tranchée était déjà partiellement remblayée. Immédiatement sous le gazon, des blocs de grès bruts associés à du mortier de chaux